

NAUFRAGE DE « LE PAIX », le 26 septembre 1665 à Matane, Nouvelle-France

Le « Paix » accompagné de l' « Aigle d'Or » entreprit son voyage de retour le 19 septembre 1665. Il parcourut environ 200 miles et, en face de Matane, il affronta une tempête soudaine de pluie et de neige.

L'« Aigle d'Or » était déjà hors de vue et, ayant lui-même de sérieux problèmes, continua sa route pour sortir de la région dangereuse. Un officier du bateau en détresse partit immédiatement vers Québec. Sept marins formaient l'équipage de sa chaloupe. Averti, le gouverneur Tracy ordonna alors aux capitaines des navires « Jardin de Hollande », « Saint-Sébastien » et « Justice » d'arrêter à Matane pour prendre en charge les naufragés. Seul le « Saint-Sébastien », commandé par le capitaine Padejeu, pris en charge l'équipage du « Paix », le 21 octobre 1665. Les survivants avaient laissé tous leurs effets personnels dans l'épave et, dans l'attente d'être secourus, ils avaient mangés des mollusques trouvés sur la plage. Ils s'étaient construits deux abris de fortune, et ils travaillaient à se fabriquer un petit bateau dans le dessein de se rendre à Québec. Enfin, ils arrivèrent à la Rochelle le 23 novembre 1665, après une rapide traversée de 33 jours à bord du « Saint-Sébastien ».

Un compte-rendu des événements fut rédigé, signé par le capitaine Guillon sieur de Leaubertière, deux matelots et deux passagers. Le document fut remis aux autorités de la Marine Royale à La Rochelle et, par la suite, déposé aux archives.

Interprétation du document sur la 2ème page

Aujourd'hui vingt Troisième Jo' de Novemb' mil six cent soixante Cinq par dt. nous Jean demirande eser Sr des Fraignes Sr ea en presance du procureur du Roy On comparu en leurs personnes Jean guillon Sr. de lembertiere Capne Entretenu po' le service du Roy en la marine cy devant commandant le vaisseau du Roy apellé la Paix du port de trois cent Thonneaux ou environ, Jean Houtin mre dud vaisseau Jean Masson Maistre Vallet René Lidal Louis Ouriau mariniers de lesquipage dicelluy jean Guygnan marchand de Cette ville & arnault poré aussi marchand passagers dans Ledt navire. Lesquels après serment par eux fait de dire Vérité Nous ont dit tr. rapporté Q'ilz seraient partis de la Rade de chef de baye dans led. vaisseau chargé de gens de guerre de diverses sortes de munition de guerre et de bouche pour porter a quebec Le quinziesme de May der' En Compagnie du vaisseau nomé Laigle d or comandé par le sieur de Villepart aussy Capitaine entretenu po' le service du Roy et seraient arrives aud' lieu de quebecq Le dix neuf daoust der' ou ils auroient mis a terre Les gens de guerre quy estoient aud' vaisseau suivant le certifficat qui nous a esté représanté du Sr. Tallon Intendant aud.' lieu de quebecq po.' le service du Roy En datte du dix huitiesme septemb' mil six Cent soixante cinq Et un autre Certifficat des Capnes & autres officiers quy comandoient Lesd'. troupes quil nous a aussy représanté en datte du Vingt neufie' dud' mois d aoust des' signé Contrecoeur De mignard & Maximy Lesquels dits sertifficats ont esté aussytot restitué après que Lecture En a esté faite Et auroient demeures Lesd' quy raportes aud' lieu de quebecq depuis le dix neuf daoust Jusque au dix Neufie' Septemb' der' tant po' y descharger lesd' troupes & marchandises que pour y lester les navires Et enfin auroient mis a la voile Les Jo' dix neuf dud' mois apres avoir ouy Le Coupt de Canon de partance Tiré du bord dud' Vaisseau Laigle d or po' retourner En ses Costes. faisant laquelle route Estant a quelque quatre vingt lieue dud' quebecq le Travers du Capt de matane un grand vant de Nord Nordaix se seroit levé quy les auroient obligé de tourner de bande Et estant augmenté acompagné de grele & de Neige Leur grande voile auroit esté desfonsée au default de laquelle Ils auroient mis le' artimon po' Caper a la mer laquelle aussy auroit esté desfonsée par ung Grand Tourbillon de vant pour aquoy supler ils auroient heu recours a une grande Voille de rechange qlz auroient Enverguée quy aussytost aussy auroit esté desfonsée de manière qlz ce seroient trouves sans voile aucunes & led' vant ce fortifiant de plus en plus Les auroient jetté malgré tout le devoir quilz firent pour se conserver a la coste dud' lieu de mateime. La tempeste ayant rompu deux Cables de deux ancrs quilz avoient mouillé po' tascher de ce sauver

Et estant led' vaisseau a la Coste rompu depuis Les En pature jusque a la quille ung de leur mariniers nomé helye Bordes du lieu dit chapau pres maraine En xaintonge aprehandant que led' navire se brizast ce seroit jetté a la mer a la nage po' tascher de gagner la terre & ce seroit noyé

Ce quy auroit arresté dautres Compagnon du bort quy avoient aussy mesme dessaing de se jeter a leau & dix autres hommes dud bort seroient demenres Blesses et estropiés des maux quilz avoient souffers pendant la tempeste & des Coups de mer Et finalement Le vant estant un peu calmé Ils auroient tous mis pied a terre non Neantm- sans peril, duquel malheur le nofrage cy dessus ayant donné avis a quebecq a monsieur de Tarsy Lieuten' General po' le service du Roy En tous les pais de lamerique par le Sr Ythier guillon Lieutn' aud' vaisseau avecq sept autres marinier ordre auroit esté donné au Sr de padejeu comandant un autre navire du Roy nomé le St Sebastien et au Sieur de bouge Capne du vaisseau nomé Le Jardin de hollande et au s' guillet comandant Le Vaisseau La Justice de passer aud' lieu de matenne ou Ils ont fait nofrage po' les prandre et recueillir dans le' vaisseaux ou de le' faire donner des vivres pour le' subsistances au cas quilz ne peuvent les prandre dans leurs vaisseaux, lequel dit padejeu seul seroit venu aud' lieu de matenne Le vingt et uniesme dud' mois d octobre dans la chaluppe duquel eusernt' dans celle de le' vaisseau quilz avoient conservé et Envoyé aud' lieu de quebecq Ils se seroient enrbrques avecq les autres hommes de son esquipage & les passagers qz avoient ayant lessé tout ce quy estoit sauvé de leurdit navire sur la Coste dans deux cabannes qilz y ont fait desquelles choses ils ont fait un inventaire Et pour ce qu regardes leur vestement & hardes les auroient entierem' perdus et lesses dans les Coffres quy sont Ct auraient beaucoup soufferts en attendant des nouvelles de La' chaloupe, Nayant de pin ny de victuailles que Celles quilz pouvoient tirer de le' vaisseaux mouillées et gastées & des coquillages de la coste dud' pays depuis le vingt sixie' septemb' jusque aud' jo' Vingt & uniesme octobr' que les dittes chaloupes arrivoient aud' lieu ou ilz estoient ayant pris resollution auparavant quelle fussent venue des des coperant de leur salut de ce mettre a chemin po' aller aud' lieu de quebecq moitie par eau & moitie par terre Et trouvé moyen de bastir un petit bateau du desbris de leur navire Et Estant a bord du vaisseau dud Sr de padejeu auroyent continué leurs routes seroient arrives heureusem' En cette ville Vandredy der' quy est tout ce qlz ont dit duquel raport & desclaration cy dessus nous avons ausd' quy raportent Sceaux ce requérant donné acte pour leur valloir et servir ce que de raison. fait et donné par nous Led' de mirande Les jo' & en presance que dessus Et ont Lesd' guillon Boutin peré & Grignon Signes & et les autres declare ne savoir signer.

Guillon Leaubertiere

de mirande

Ornaud peres

Boutin

grosseau

Grignon